

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 5 (1860)
Heft: 1

Buchbesprechung: Combat à la Bayonnette : théorie adoptée en 1859 par l'armée d'Italie
[Léopold Azémar]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le double rassemblement de troupes sera formé de deux divisions comptant, réunies, au moins 16,000 hommes ;

Aussi longtemps que nous nous en tenons au système des rassemblements simples , il y en aura chaque année ; à cet effet, il sera alloué un crédit de 200,000 fr. ;

Les rassemblements doubles n'ont lieu que tous les deux ans, et il leur sera affecté un crédit de 400,000 fr.

En adoptant ces bases on pourra, dès que le moment en sera venu, mettre à exécution la dernière idée.

Mais surtout tenons ferme à l'opinion que les rassemblements de troupes sont le seul moyen de former convenablement nos milices au service de campagne ; que, par conséquent, il ne faut, à aucune condition, quitter la voie où l'on est entré. Les anciens camps de Thoune ont été suffisamment remplacés par l'heureuse organisation de l'école centrale de 1854 ; l'école centrale est la préparation, le rassemblement de troupes offre l'application. Si nous restons fidèles à ce système, que nous corrigions les lacunes qu'il a encore, nous atteindrons certainement en peu d'années un beau résultat. Déjà actuellement on remarque dans chaque occasion que notre armée est plus apte que précédemment au service de campagne. Nous irons encore plus loin. Les rassemblements de troupes ont, en outre, le grand avantage d'étouffer complètement l'esprit de parade et de nous apprendre à connaître ce qui est pratique et convient pour la guerre. Encore quelques rassemblements de troupes et nous n'entendrons plus autant parler de fracs et d'épaulettes (?! !) En revanche, nos bataillons comprendront comment il faut s'organiser dans une campagne, comment l'on s'y prend pour faire la cuisine promptement et assurer son repos ; comment l'on tire dans les forêts et dans les haies, et comment les troupes se meuvent sur le terrain en présence de l'ennemi.

Terminons par une parole de remerciement à l'adresse de l'officier supérieur, qui a su diriger avec une véritable habileté les manœuvres de cette année. Tous les assistants, surtout les officiers des états-majors qui étaient, par leur position, plus rapprochés du commandant en chef, seront d'accord avec nous si, en leur nom, nous donnons ce témoignage de reconnaissance à M. le colonel Egloff. Aucun de nous n'oubliera le rassemblement de troupes d'Aarberg et son commandant en chef.

(Schw. milit. Zeitung.)

BIBLIOGRAPHIE.

COMBAT A LA BAYONNETTE, *théorie adoptée en 1859 par l'armée d'Italie ;*
1 brochure in-8, Paris 1859. Librairie militaire de Leneveu.

Cette brochure, extraite du *Spectateur militaire* et due à la plume du colonel d'Azémar, n'est pas tout à fait ce que son titre paraît indiquer. Elle est plus générale, et traite de diverses questions d'art militaire du plus haut intérêt soulevées par la dernière campagne. *Baïonnette* peut s'employer, en effet, dans la discussion à peu près comme synonyme de *colonne*, et l'on peut renouveler à cette occasion les célèbres discussions du siècle passé entre l'ordre mince et l'ordre profond. M. le colonel

Azémar entre dans ce sujet en connaisseur et avec le secours d'une grande érudition. Quoique nous ne puissions pas admettre tous ses points de vue, nous avons lu ses réflexions avec d'autant plus de plaisir qu'elles sont remplies de sages conseils et de justes observations.

BUGEAUD, DUC D'ISLY, *etc.*, par M. F. Hugonnet. Paris 1859.
Librairie militaire de Leneveu; 1 brochure in-8.

Ceci est encore une nouvelle édition d'articles intéressants du *Spectateur militaire*. M. Hugonnet, ex-capitaine, qui a longtemps servi en Afrique et a été chef d'un bureau arabe, est connu par plusieurs écrits très appréciés. Il fournit actuellement au *Spectateur* une collection de portraits militaires de notabilités africaines, où se trouvent, à côté de détails piquants, des renseignements instructifs sur l'histoire et sur l'art. Parmi ces généraux d'Afrique, la mâle figure du maréchal Bugeaud se dessine au premier plan, et l'on comprend qu'on ait fait à sa mémoire les honneurs d'une telle publication, surtout au moment où l'expédition du Maroc réveillait les souvenirs d'Isly. L'éditeur a eu la bonne idée de joindre à cette esquisse biographique une liste des ouvrages du maréchal Bugeaud, et une autre des écrits dont il a été le sujet ou l'occasion.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le Conseil fédéral a adressé aux cantons, en date du 26 décembre écoulé, une circulaire à l'occasion des plaintes sur la transformation des fusils d'infanterie. Il est, en effet, nécessaire d'éclairer à cet égard l'opinion publique.

S'il est bon d'un côté d'exercer une sévère surveillance sur les travaux de Zofingue, il est absurde, d'autre part, de rejeter sur l'opération technique des défauts souvent inhérents à l'arme elle-même. Il y a dans maints cantons de très mauvais fusils, à canons inégaux, paillés ou tachés; or ce n'est pas le rayage qui peut en faire de bonnes armes.

Le Conseil fédéral a décidé de faire faire périodiquement, par des officiers d'état-major, des reconnaissances sur la frontière suisse. La reconnaissance accomplie au printemps dernier sur la frontière sud-ouest a démontré l'utilité de ces excursions, ainsi que le besoin de meilleures communications au point de vue militaire entre les cantons de cette frontière.

Les tractanda de la prochaine session de l'Assemblée fédérale comprennent les quatre objets militaires suivants:

- 1° Question de l'habillement et de l'équipement.
- 2° Centralisation de l'instruction des jeunes officiers d'infanterie.
- 3° Augmentation de la solde des guides.
- 4° Enfin un rapport sur le litige des Dappes, qui renferme d'intéressants développements militaires sur lesquels nous reviendrons.

M. le major Feiss, précédemment secrétaire de la direction militaire du canton de St-Gall, est entré en fonctions comme premier secrétaire du département militaire fédéral.
